

PROGRAMME DE FORMATION 2020



Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le Pôle Formation/LFSM au 01 42 66 20 70 ou par mail pole.formation@lfsm.fr

FORMATIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE DE	MEDIATION FAMILIALE
« PARENTS/ADOS : REPRISE DE RELATION EN MEDIATION FAMILIALE »	1 ^{er} module : 03, 04 et 05 février 2020 2 ^{ème} module : 27 mai 2020 Formateurs : Stéphanie VAUTIER, Elisabeth STEINER & Roland COUTANCEAU
MEDITATION EN ACTION - COMMENT RESTER STABLE DANS LE CHAOS PROFESSIONNEL ?	14 et 15 mai 2020 Formatrice : Françoise THIEULLENT
LE COACHING COPARENTAL : UNE APPROCHE ADAPTEE DE GUIDANCE AUPRES DES PARENTS SEPARES EN CONFLIT	18 et 19 juin 2020 Formatrice : Lorraine FILION
L'AUDITION DU MINEUR PAR DELEGATION DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES COMMENT RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT, COMMENT LA RETRANSCRIRE ?	29 et 30 juin 2020 Formatrices : Marie-Laure PESME & Catherine PORGE DORANGE
ÊTRE INTERVENANT EN ESPACE RENCONTRE	1 ^{er} module : 05 et 06 octobre 2020 2 ^{ème} module : 26 et 27 novembre 2020 Formateurs : Marina BARTE ; Pascal ANGER et un juriste
MODELES DE FAMILLE ET LES CULTURES EN MEDIATION	08 et 09 septembre 2020 Formateur : Damien d'URSEL
ACCOMPAGNER ET GERER LES EMOTIONS DANS LE CONTEXTE DES CONFLITS FAMILIAUX	16 et 17 novembre 2020 Formatrice : Marie-Laure PESME
ANALYSE DE LA PRATIQUE DES MEDIATEURS FAMILIAUX	Six journées par an, réparties en groupes du lundi au vendredi pour l'exercice 2020 Formateurs : Michel LOPEZ, Muriel PICARD BACHELERIE.

PARENTS/ADOLESCENTS : REPRISE DE RELATION EN MÉDIATION FAMILIALE

LUNDI 03, MARDI 04, MERCREDI 05 FÉVRIER 2020 & MERCREDI 27 MAI 2020

Les enfants et les adolescents sont confrontés de plain-pied à la séparation de leurs parents et peuvent s'ensuire des réactions en corrélation avec leur âge, leur construction identitaire et psycho-affective. Par ailleurs, 43% des enfants perdent le contact avec un de leurs deux parents dans les deux à cinq ans qui suivent la séparation parentale. Au travers de notre expérience de médiatrices familiales nous avons pu repérer que les réactions de l'adolescent sont souvent "sans nuances" et, lorsque le conflit des parents perdure, peut se produire une rupture de relation avec le parent dont il ne partage pas le quotidien. La Loi de 2007, modifiée en 2016 et relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que " dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu", se pose alors la question de sa place dans le processus de médiation familiale. L'accompagnement par la médiation familiale peut alors resserrer une coparentalité et, dans un temps parallèle, accompagner l'adolescent et son parent pour permettre l'expression des besoins et favoriser la remise en relation. L'adaptation du processus de médiation familiale à ce contexte spécifique nécessite un approfondissement des connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles spécifiques. Cette session de formation continue permettra une connaissance de différents modèles d'intervention de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette session de formation vise à :

- ▶ Rappeler les connaissances psychologiques et notamment la construction identitaire des enfants/des adolescents et la théorie de l'attachement,
- ▶ Identifier les besoins spécifiques de l'adolescent,
- ▶ Connaître le cadre légal de la place de l'enfant mineur dans le conflit de ses parents,
- ▶ Prendre connaissance du cadre et processus spécifiques de la médiation familiale transposés à ce contexte,
- ▶ Permettre aux parents de renouer un dialogue pour exercer réellement leur coparentalité et identifier, ensemble les besoins de leur enfant,
- ▶ Favoriser l'expression des besoins de l'adolescent,
- ▶ Permettre la remise en relation parents/adolescents et accompagner la recherche d'accords parentaux.

CONTENUS DE LA FORMATION

Cette session de formation se décompose en deux phases : trois journées articulant théorie et pratique, puis une journée d'approfondissement. Une documentation est adressée en amont de la formation et un cahier pédagogique sera remis le premier jour de la session.

Le programme se décline comme suit :

- ▶ Construction identitaire et psychoaffective de l'adolescent,
- ▶ Cadre légal de la place de l'enfant mineur,
- ▶ Conduite d'entretiens familiaux et d'entretiens avec l'adolescent,
- ▶ Processus de médiation familiale adapté à la reprise de relation,
- ▶ Présentation de différents modèles d'intervention.

INTERVENANTS

- ▶ **Stéphanie VAUTIER**, médiatrice familiale DE, Directrice d'Impulsion 54, Formatrice.
- ▶ **Elisabeth STEINER**, avocate au Barreau de Paris, médiatrice.
- ▶ **Dr Roland COUTANCEAU**, Psychiatre des hôpitaux, psychanalyste, psychocriminologue, Expert National, auteur de nombreux ouvrages, Roland Coutanceau est aussi président de la Ligue Française pour la Santé mentale

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Exposés théoriques,
- ▶ Vidéos,
- ▶ Exercices individuels et de groupe,
- ▶ Mises en situation.

PUBLIC DESTINATAIRE

Les médiateurs familiaux titulaires du DEMF et les médiateurs en exercice ou les médiateurs familiaux en formation.

Formation



Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima quinze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Cette session de formation est de quatre jours : les lundi 03, mardi 04, mercredi 05 février 2020 & mercredi 27 mai 2020 soit 28h au total. Les horaires sont fixés de 9h à 17h.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 560€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 700€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (28 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

MEDITATION EN ACTION - COMMENT RESTER STABLE DANS LE CHAOS PROFESSIONNEL ?

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 MAI 2020

Aux États-Unis, depuis plusieurs années, des universités réputées telles qu'Harvard ou Berkeley offrent des enseignements à la méditation qui invitent les étudiants et les professionnels à prêter attention à leur souffle, leurs ressentis, leurs pensées, leurs automatismes et ce faisant à ralentir.

Pour certains professionnels, il semble évident de travailler sur ses perceptions des relations, des conflits, sur ce qui les motive dans sa vie professionnelle et personnelle, qui les met en action ou les freine. Pour d'autres, cela est difficilement conciliable avec leur formation initiale et le temps dont ils disposent en dehors de leur activité professionnelle.

Dans tous les cas, le travail ci-dessus est rarement proposé en intégrant le corps et le souffle.

Cette session de formation propose aux professionnels qui interviennent notamment dans le champ psychosocial et juridique d'explorer et d'apprivoiser leurs modes de perception et de réaction dans leur vie professionnelle par une méthode innovante.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Percevoir et travailler à partir de ses propres perceptions corporelles et émotionnelles dans les situations professionnelles,
- ▶ Découvrir diverses formes de méditation : présence attentive (mindfulness meditation) et dynamique dans la perspective,
- ▶ Prendre en compte ses besoins, réguler sa météo émotionnelle afin de rester stable dans sa posture (concentration, écoute, bienveillance, meilleure compréhension de soi et des autres, distance juste),
- ▶ Percevoir les liens corps-esprit dans leur globalité,
- ▶ Approfondir sa relation aux conflits et aux difficultés rencontrées,
- ▶ Accueillir le cycle des émotions et le flot des pensées

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Initiation à la méditation guidée, silencieuse, marchée,
- ▶ Mise en pratique à partir de situations apportées par les participants,
- ▶ Approche du yoga et du pranayama (souffle).

Jour 1 : Méditation et conflit : théorie et mise en pratique

- ▶ Chevaucher les vagues de son souffle et de ses pensées,
- ▶ Accueillir l'agitation intérieure et la transformer,
- ▶ Impact du conflit sur soi, sur les personnes situation de conflit ou de stress, sur sa posture,
- ▶ Approche corporelle par le yoga,
- ▶ Méditations guidées

Jour 2 : Approfondir sa connaissance : de soi vers l'extérieur et vice et versa

- ▶ Rester stable dans le chaos
- ▶ Instauration d'un dialogue avec soi, son environnement et autrui
- ▶ Travailler avec son corps et accueillir ses perceptions
- ▶ Cultiver la bienveillance en commençant par soi-même
- ▶ Méditations guidées
- ▶ Yoga, corps, esprit

INTERVENANT

Françoise MARECHAL-THIEULLENT, médiateur, avocat, pratiquant la méditation et Enseignant de Kundalini Yoga, (niveau 1 en cours, KRI), coach (Transformance, CT30),

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Exposés Méditations,
- ▶ Mises en pratique,
- ▶ Apports théoriques,
- ▶ Travail de réflexion individuelle et collective sur sa perception des conflits, sa pratique, son attention, la juste distance.

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux professionnels accompagnant les personnes en situations difficiles (santé, famille, travail).

Le groupe est composé de 12 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Jeudi 15 & vendredi 15 mai 2020, de 9h à 17h00, soit quatorze heures.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

LE COACHING COPARENTAL : UNE APPROCHE ADAPTEE DE GUIDANCE AUPRES DES PARENTS SEPARES EN CONFLIT

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 JUIN 2020

De plus en plus de familles sont susceptibles de vivre une séparation et les nombreux défis qui en découlent. Il est reconnu que la qualité de la coparentalité constitue un déterminant dans l'adaptation des enfants à la séparation parentale. Une relation coparentale empreinte de coopération et de respect est parfois un objectif difficilement atteignable pour certains parents. Nous avons constaté au travers notre expérience de médiatrice familiale le que certaines familles avaient besoin d'un autre type d'accompagnement. C'est pourquoi nous avons développé ce service pour aider ces parents à mieux exercer leur coparentalité en prenant en compte les besoins de leurs enfants, leurs attentes réciproques et leurs compétences.

Ce qu'est le coaching coparental ?

Le coaching coparental est un nouveau mode d'intervention et d'accompagnement développé au cours des dernières années pour faciliter la mise en place d'une entente, d'un jugement ou l'adaptation d'une entente ou d'un jugement aux besoins spécifiques et complexes des familles à haut niveau de conflictualité. Il s'agit d'une approche familiale systémique qui peut s'échelonner sur quelques mois et qui nécessite une concertation entre tous les acteurs du monde judiciaire et psychosocial.

Ce soutien est offert aux parents séparés et à leurs enfants comme espace de parole protégé et bienveillant. Le coach accompagne les parents et les enfants pour qu'ils traversent mieux cette période difficile et puissent maintenir ou reconstruire des liens. Le coach peut aussi aider les parents à mettre en place le plan parental convenu entre eux, à l'aide d'un médiateur, d'un expert, de leurs avocats ou déterminé par un Tribunal, préciser certaines modalités de leur coparentalité et développer de meilleures attitudes par rapport à l'autre parent et leur enfant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Découvrir cette nouvelle forme de guidance parentale adaptée aux familles à haut niveau de conflictualité
- ▶ Expérimenter des techniques et des outils efficaces
- ▶ Se familiariser avec le protocole d'intervention socio-judiciaire utilisé lors du coaching
- ▶ Faciliter l'expression des émotions en caucus et apprendre à les contenir lors des sessions conjointes avec les deux parents
- ▶ Utiliser une approche systémique pour venir en aide aux familles séparées et recomposées.
- ▶ Impliquer l'enfant avec précaution et utiliser sa parole de façon stratégique afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de ce dernier.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation abordera les aspects suivants :

- ▶ Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching,
- ▶ Le coffre à outils du coach (références bibliographiques, exercices proposés aux parents entre les séances, avis judicieux du coach basés sur la recherche et la littérature scientifique, bilans écrits périodiques remis aux parents...),
- ▶ Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, magistrats, travailleurs sociaux ou psychologues) lors des références faites à un coach coparental,
- ▶ L'état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées en graves conflits,
- ▶ Les modalités spécifiques de l'implication de l'enfant au cours du coaching coparental,
- ▶ Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach coparental.

INTERVENANT

Lorraine Filion est chef retraité du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle a coanimé avec un avocat de 2012-2017, les séances de parentalité après la rupture du Ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Depuis 2013, elle assure la supervision de plusieurs de ces groupes dans diverses régions du Québec.

Lorraine Filion a développé à l'automne 2015, dans la région des Laurentides, des ateliers de communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue. Elle en assure la coanimation avec un intervenant (avocat, psychologue ou travailleur social).

Depuis 2017, elle a mis en place un nouveau service appelé Audition amiable de l'enfant qui consiste à offrir en amont de toute procédure judiciaire, un lieu de parole et d'écoute aux enfants/adolescents. Cette intervention rapide et intensive permet d'éclairer les parents sur les besoins réels de leur enfant et rétablir ou maintenir un minimum de communication directe dans la famille.

Lorraine Filion participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec sur des thèmes variés entre autre la place de l'enfant en médiation, l'intervention dans les conflits sévères de séparation, le dépistage de la violence conjugale en médiation et l'intervention adaptée, l'animation des groupes d'enfants et de parents séparés, le coaching coparental, l'audition amiable de l'enfant et la coordination parentale.

Formation



Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe dorénavant le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les intervenants sociaux et juridiques ainsi que les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure

de nombreux articles entre autres sur le sujet de la place de l'enfant en médiation, les interventions efficaces auprès de parents à haut niveau de conflictualité, le coaching coparental, le conflit de loyauté chez l'enfant de parents séparés et, coauteur du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- ▶ Vidéos
- ▶ Jeux de rôle
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Discussions de groupe
- ▶ Documentation

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux professionnels : aux médiateurs familiaux, assistants sociaux, psychologues, avocats et magistrats oeuvrant auprès des parents séparés en conflit.

Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir à minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Les jeudi 18 et vendredi 19 juin 2020 de 9h à 17h00, soit quatorze heures.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

L'AUDITION DU MINEUR PAR DELEGATION DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

COMMENT RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT, COMMENT LA RETRANSCRIRE ? LUNDI 29 ET MARDI 30 JUIN 2020

En Europe, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dite Convention de New York, a contribué à la reconnaissance du statut de l'enfant mineur et de ses droits, notamment par le maintien de relation avec chacun de ses deux parents, de ses deux lignées. Ce texte apparaît dans un contexte de développement de la psychologie de l'enfant et de ses besoins spécifiques.

Par ailleurs, notre société contemporaine se trouve confrontée à une modification des modèles familiaux et du nombre de séparations parentales. Le concept de « coparentalité » apparaît dans les années 2000, rappelant la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants, notamment dans les situations de séparations/divorces.

La loi de 2007 relative à la protection de l'enfance a donné à tout enfant doué de discernement le droit de s'exprimer devant le Juge aux affaires familiales pour donner ses sentiments dans toute procédure qui le concerne.

L'audition de l'enfant peut présenter certains risques et place souvent l'enfant en situation de victime enjeu, victime otage et/ou victime décideur, même si le Juge ne recueille que son avis. Elle peut le fragiliser, l'enfant pouvant se trouver dans un piège qui peut se refermer sur lui.

L'audition de l'enfant peut, également, être déléguée à un auditeur désigné par le Juge et des expériences se développent en partenariat avec les Magistrats. Le recueil de la parole de l'enfant n'est pas sans poser de nombreuses questions et nécessite une connaissance de sa construction psycho-affective, de ses réactions face à la séparation de ses parents et des techniques d'entretien et demeure un exercice complexe.

Cette formation a été conçue et initiée par Jocelyne DAHAN, médiatrice familiale D.E., auditrice de mineurs et formatrice. Elle a été transmise à Marie-Laure PESME qui l'anime à présent.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation portera sur une présentation de l'insertion, dans la Loi, de la parole de l'enfant, de la construction psycho-affective de l'enfant, de ses réactions face à la séparation de ses parents, des techniques d'entretien d'enfant et de la rédaction de son audition.

Cette session de formation doit permettre de :

- ▶ Présenter l'évolution du Droit quant à la place de l'enfant,
- ▶ Sensibiliser au développement psycho-affectif de l'enfant et de ses besoins, Proposer des techniques d'audition d'enfant,
- ▶ Présenter des expériences dans ce domaine.

CONTENU

- ▶ Sensibiliser à la complexité du recueil de la parole de l'enfant,
- ▶ Outils et informations permettant d'appréhender l'audition de l'enfant,
- ▶ Constitution de tous les outils administratifs nécessaires.

INTERVENANTS

Marie-Laure PESME : Médiatrice Familiale Diplômée d'État, elle a exercé en association conventionnée et actuellement en secteur libéral. Formatrice et auditrice de mineur.

Catherine PORGE DORANGE : Avocate au Barreau de Paris, Membre de 'antenne des mineurs de Paris, Médiatrice, Formatrice.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Exposés théoriques,
- ▶ Mises en pratique,
- ▶ Vidéos,
- ▶ Mises en situation et échanges avec les participants.

En amont de la formation des documents seront adressés aux participants, ils constituent une base de données, un dossier sera, également, remis le premier jour de la formation.

PUBLIC DESTINATAIRE

Cette session de formation continue s'adresse aux : médiateurs familiaux et médiateurs en exercice et en formation, psychologues, intervenants en Espace de Rencontre, avocats et professionnels de l'action sociale.

Formation



Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Lundi 29 & mardi 30 juin 2020, de 9h à 17h00, soit quatorze heures.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

ÊTRE INTERVENANT EN ESPACE RENCONTRE

MODULE 1 : LUNDI 05 ET MARDI 06 OCTOBRE 2020

MODULE 2 : JEUDI 26 ET VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020

Aujourd'hui les séparations/les divorces sont de plus en plus importants, environ 50% des couples sont concernés par ces situations familiales et de plus en plus précocement, l'âge moyen des enfants est de cinq ans. Ces situations peuvent avoir pour conséquence un conflit aigu entre les parents et une rupture de relation entre le parent qui ne partage pas le quotidien de la vie de l'enfant. Ce conflit peut s'installer voire s'enkyster.

L'objectif de l'Espace Rencontre est de permettre l'accès de l'enfant à ses deux parents, parfois d'établir ou rétablir le lien, de restaurer à minima une relation souvent endommagée, et de garantir à l'enfant la possibilité d'avoir accès à chacun de ses deux parents, à ses grands-parents dans un espace apaisé et contenant.

La rencontre avec les familles sollicite fortement, et à plusieurs titres, les professionnels appelés à travailler dans ces espaces d'accueil : confrontation à la dualité amour/haine, au conflit non résolu et agi, à la violence physique et morale sur les adultes, mais également aux violences subies par l'enfant tiraillé entre ses deux parents séparés et objet de pressions affectives contradictoires et destructrices.

Initiés à la fin des années 80 ces espaces se sont construits en regard des changements familiaux, de l'augmentation du nombre des séparations et en prenant appui sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette posture professionnelle nécessite un renforcement des acquis professionnels pour déterminer une méthode d'accompagnement et d'intervention spécifique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ De repérer l'évolution sociologique de la famille et des rôles parentaux.
- ▶ De mieux connaître la construction identitaire et psychoaffective de l'enfant, ses réactions face au conflit de ses parents, les processus d'attachement.
- ▶ D'évaluer la relation du parent, qui vit au quotidien avec l'enfant, avec le parent qui doit se conformer aux rencontres avec l'enfant dans cet espace.
- ▶ D'approfondir les connaissances du Droit de la Famille qui encadre la parentalité, la filiation, la Protection de l'Enfance et les Droits de l'Enfant, le principe du contradictoire dans le cadre de la procédure, repérer les différents acteurs du champ judiciaire et la lecture des décisions rendues par le Magistrat.
- ▶ De construire une posture spécifique à l'accompagnement de ces situations de ruptures de relations intrafamiliales dans lesquelles l'enfant est un enjeu du conflit de ses parents.

CONTENUS DE LA FORMATION

Cette session de formation se décompose en deux modules :

MODULE 1

Lundi 05 octobre 2020 Matin :

- L'historique des Espaces Point Rencontre et leur évolution.
- La famille aujourd'hui : évolution.
- Déontologie des espaces rencontres.

Lundi 05 octobre 2020 Après-midi :

- Accueillir et accompagner la demande

Mardi 06 octobre 2020 matin :

- Les différents écrits en Espace Rencontre

Mardi 06 octobre 2020 Après-midi :

- Confidentialité et information préoccupante, signalement

MODULE 2

Jeudi 26 novembre 2020 Matin :

- L'enfant et l'adolescent (construction identitaire)
- L'enfant face à la séparation parentale conflictuelle.

Jeudi 26 novembre 2020 Après-midi :

- Méthodologie des entretiens/ Les écrits

Vendredi 27 novembre 2020 Matin :

- L'autorité parentale et les droits du mineur
- Travailler avec les Magistrats et les avocats (et l'avocat du mineur)

Vendredi 27 novembre 2020 Après-midi :

- Approfondissement techniques d'entretien -

Bilan

INTERVENANTS

- ▶ **Marine BARTE**, Médiatrice Familiale DE, a été responsable d'un Espace de Rencontre à Paris, formatrice
- ▶ **Pascal ANGER**, Psychologue, médiateur familial D.E., a été intervenant en Espace Rencontre pendant plus de 20 ans en région parisienne, formateur, superviseur.
- ▶ Un juriste

METHODES PEDAGOGIQUES

Une approche théorique des différentes thématiques. Des mises en situation, des études de cas permettront aux participants d'analyser les multiples aspects juridiques de ces situations, de consolider leur posture professionnelle.

Des documents, constituant une banque de données, seront adressés par mail en amont de la formation. Un document support de la formation sera remis sur place.

PUBLIC DESTINATAIRE

Les intervenants d'Espaces Rencontre : professionnels du champ du social, de la psychologie et/ou du Droit.

DUREE ET DATES

La session de formation est d'une durée de 4 jours : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle se déroulera :

Module 1 : lundi 05 & mardi 06 octobre 2020

Module 2 : jeudi 26 & vendredi 27 novembre 2020

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 560€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 700€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (28 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

MODELES DE FAMILLE ET LES CULTURES EN MEDIATION

MARDI 08 ET MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020

Damien d'Ursel présentera son approche fondée sur les « modèles de famille », et les ajustements de modes d'intervention qu'il propose en vue de mieux accueillir tous les publics. Il prendra appui sur son expérience de médiateur familial, enrichie par un regard anthropologique et présentée dans son ouvrage « La médiation, entre tradition et modernité familiales »¹.

Il s'agira notamment d'appréhender les manifestations de l'interculturalité dans le travail auprès des couples et des familles. Le facteur culturel est compris au sens large : il est appréhendé au travers des valeurs et héritages familiaux, et dépasse dès lors une réflexion axée uniquement sur les cultures des consultants d'origine étrangère. Il vient interroger les relations au sein de toutes les familles, notamment entre générations, ou entre hommes et femmes, ainsi que les manières de gérer un conflit, une crise familiale ou une séparation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Réfléchir à nos motivations et attentes comme intervenant, et aux valeurs implicites que nous véhiculons dans ce que nous proposons à nos clients
- ▶ Élargir notre capacité à accueillir les personnes peu enclines à s'exprimer à propos de l'intimité familiale comme par exemple ces hommes parfois explosifs, rigides ou ultra rationnels
- ▶ Adapter nos attitudes et outils à des publics plus « traditionnels » ou venus d'ailleurs
- ▶ Nous permettre de positiver le vécu familial de chacun, et de mieux dépasser nos « jugements » sur les situations difficiles qui se présentent à nous

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ L'évolution historique des modèles de famille et de gestion sociale des couples en séparation
- ▶ Le travail de l'intervenant dans la proximité, la chaleur et l'engagement auprès des consultants
- ▶ La reformulation des valeurs sous-jacentes à leurs discours respectifs, et l'ouverture en séance d'un débat sur les rôles conjugaux et parentaux, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs
- ▶ Un aperçu de l'outil du résumé transformatif
- ▶ Les vertus d'une approche familiale fondée sur la complémentarité des rôles plutôt que sur le seul principe d'égalité
- ▶ L'approche d'outils spécifiques pour les personnes peu à l'aise dans la communication

INTERVENANT

Damien d'Ursel est médiateur familial, coach parental, et avocat. Sa pratique de la médiation est marquée par le modèle transformatif de la médiation et les techniques de la thérapie familiale systémique, de même que par l'anthropologie et la sociologie. Il a développé une expertise particulière dans les domaines de la médiation interculturelle et de la médiation familiale internationale.

METHODES PEDAGOGIQUES

La formation allie des moments d'explication, de présentation et de démonstration des outils applicables (notamment à l'aide de vidéos de séquence de médiations véritables), et d'expérimentation de ces outils au travers d'exercices pratiques et de mises en situation. Un support écrit à lire préalablement à la formation est fourni, de même qu'un récapitulatif des outils et attitudes évoqués durant chaque module de formation.

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux : médiateurs et autres professionnels (thérapeutes, coaches, intervenant en espace de rencontre, travailleurs sociaux, magistrats de la famille, juriste en Droits des Personnes... animant des entretiens de couples et de familles, même avec peu d'expérience. Elle s'adresse en particulier aux intervenants confrontés à des situations d'interculturalité, ou à des entretiens avec des personnes peu participatives ou querelleuses, ou qui craignent d'être confrontés dans leur pratique à ce type de situations

¹ *La médiation, entre tradition et modernité familiales – Le défi de la médiation pour tous, par une prise en compte des modèles familiaux, des valeurs et des cultures*, Presses Universitaires de Louvain, 2010. Pour consulter préface, table des matières et conclusions, ou acquérir l'ouvrage : voir le site <http://pul.uclouvain.be> puis recherche via l'entrée « auteur ».

Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Les mardi 8 et mercredi 9 septembre 2020 de 9h à 17h00, soit quatorze heures.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COÛT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

ACCOMPAGNER ET GERER LES EMOTIONS DANS LE CONTEXTE DES CONFLITS FAMILIAUX

LUNDI 16 ET MARDI 17 NOVEMBRE 2020

La notion d'émotion est très prégnante lors des conflits familiaux et, notamment dans le contexte de séparation parentale. Les personnes accueillies sont souvent fragilisées par ces situations qui peuvent entraîner des bouleversements dans leur vie. Chacun est amené à vivre des moments intenses sur le plan émotionnel. Le professionnel qui les accompagne quant à lui n'est pas à l'écart de ces émotions : celles des personnes reçues et les siennes propres. Si l'émotion est bien présente lors de ces entretiens, c'est une notion qui n'est pas toujours facile à appréhender, à accompagner, à réguler.

La gestion des émotions interroge autant les personnes concernées par la situation que le professionnel. Aussi, cette session de formation continue propose un approfondissement des connaissances sur divers aspects, et notamment : le rôle des émotions, leur provenance et leurs manifestations. Elle permettra également un travail de réflexion sur la manière de les intégrer et de les utiliser au sein de l'espace professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Approfondir ses connaissances sur la notion d'émotion et ses caractéristiques particulières.
- ▶ Se familiariser avec la manifestation des émotions au niveau des personnes reçues et face à ses propres émotions.
- ▶ Découvrir le rôle des émotions et leur utilité en entretien.
- ▶ Renforcer son savoir faire face aux problématiques liées aux émotions.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Lundi 16 novembre 2020

Matin

- ▶ Accueil. Présentation de la session de formation & recueil des attentes
- ▶ La notion d'émotion (définition, origine, typologie)
- ▶ Le rôle des émotions (leur utilité et l'approche rationnelle)

Après-midi

- ▶ La manifestation des émotions (influence culturelle, influence du genre)
- ▶ L'accueil des émotions (leur spécificité dans l'espace judiciaire, thérapeutique et de médiation)

Mardi 17 novembre 2020

Matin

- ▶ Le professionnel face aux émotions des personnes reçues.
- ▶ Le professionnel et l'expression des émotions (un outil et ses limites)
- ▶ Le professionnel face à chaque émotion spécifique (peur, colère, tristesse, joie)

Après-midi

- ▶ Le professionnel face aux situations émotionnelles extrêmes.
- ▶ Le professionnel face à ses propres émotions.
- ▶ L'intelligence émotionnelle (reconnaissance et identification, mise à distance et réappropriation).
- ▶ Bilan & évaluation de la session de formation

INTERVENANT

Marie-Laure PESME : Médiatrice Familiale Diplômée d'État, elle a exercé en association conventionnée et actuellement en secteur libéral. Formatrice et auditrice de mineur.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques,
- ▶ Vidéos
- ▶ Jeux de rôle
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Discussions de groupe

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux professionnels : Les médiateurs familiaux titulaires du DEMF, les médiateurs familiaux en formation, les médiateurs, les avocats, les intervenants en Espace de Rencontre, les psychologues, les professionnels de l'Action Sociale.

Le groupe est composé de 15 à 18 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima douze professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Les lundi 16 et mardi 17 novembre 2020 de 9h à 17h00, soit quatorze heures.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COÛT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 280€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 350€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCA, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

ANALYSE DE LA PRATIQUE DES MEDIATEURS FAMILIAUX

DE JANVIER A DECEMBRE 2020

Conformément aux textes qui réglementent le métier des médiateurs familiaux l'Analyse de la Pratique est obligatoire dans le cadre de l'exercice de la médiation familiale mais aussi, pour la présentation des dossiers de demande de Validation des Acquis et de l'Expérience, qui permettra le maintien de ce métier. L'Analyse de la Pratique permet de renforcer et/ou de développer les acquis théoriques et d'éviter les risques de « dérapages » professionnels, d'alliance tout en actualisant ses connaissances théoriques. Il s'agit d'une approche concrète permettant de conceptualiser sa pratique en interrogeant les actes professionnels qui peuvent être posés de manière plus empirique.

Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Permettre aux professionnels de comprendre les difficultés liées à leur pratique, éviter les « jeux d'alliances », repérer et analyser comment s'opèrent les dysfonctionnements, l'utilisation du cadre et de l'espace de médiation par les personnes, par le médiateur. Approfondir les connaissances théoriques et, notamment, le contexte international (aspects légaux, psychologiques, sociologiques, culturels et leurs incidences sur le fonctionnement des groupes familiaux).
- ▶ Pouvoir mieux maîtriser la méthodologie d'interventions spécifique aux différents contextes d'application de la médiation familiale

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Actualisation du cadre légal d'exercice de la médiation familiale
- ▶ Actualisation du Droit de la Famille.
- ▶ Approfondissement des techniques d'entretiens familiaux.
- ▶ Approfondissement des approches psychologiques de l'enfant, du couple, du conflit.

INTERVENANTS

L'analyse de la pratique est animée par l'un de nos formateurs, en regard des jours :

- ▶ **Muriel PICARD BACHELERIE**, médiatrice familiale D.E., formée à l'animation de l'analyse des pratiques professionnelles, responsable pédagogique du DEMF (Ifoène/Paris).
- ▶ **Michel LOPEZ**, médiateur familial Diplômé d'Etat, formé à la Thérapie Familiale Analytique et à l'animation de l'analyse de la pratique professionnelle.

Nos formateurs sont en contrôle de leur pratique et se soumettent à la formation continue pour accompagner l'évolution du métier de médiateur. Ils s'engagent à la mise en œuvre et au respect des valeurs inhérentes à l'exercice du métier de médiateur et, notamment : la confidentialité, la liberté de parole, le respect de chacun.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Travail dont le support est la présentation de situations prises en charge par le médiateur permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrière plans théoriques. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus,
- ▶ L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support. L'analyse de la Pratique des Médiateurs familiaux est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux médiateurs familiaux en exercice, titulaires du diplôme d'Etat les médiateurs en exercice dans le contexte familial. Les médiateurs sont répartis par groupe pluri-institutionnel du lundi au vendredi.

Le groupe est composé de 7 à 10 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir à minima sept professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le

Pôle Formation/LFSM au 01 42 66 20 70 ou par mail pole.formation@lfsm.fr

DUREE ET DATES

Six journées par an du lundi au vendredi de l'exercice 2020, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COÛT ET VALIDATION

Le coût pour l'ensemble du groupe des médiateurs familiaux est de 110€/journée, soit 660€ pour les six journées annuelles. Le paiement s'effectue annuellement sur facturation. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (42 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Organisme de formation n° 11 75 020 58 75

Intitulé de la formation :

Dates :

Vos attentes :

Souhaitez-vous une convention de formation : oui non

PARTICIPANT

Mme M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

E-mail* :

** Obligatoire : les convocations de stage sont envoyées par e-mail exclusivement*

Adresse* :

Code postal :

. Ville : .

** Adresse à laquelle vous souhaitez recevoir un éventuel courrier*

EMPLOYEUR

Nom de l'organisme :

Adresse* :

Code postal :

. Ville : . .

Tél. :

E-mail* :

Date d'inscription et Signature

Merci de bien vouloir envoyer votre demande d'inscription au plus tard un mois et de votre chèque d'acompte de 100 euros avant le début du stage à la Ligue Française pour la Santé Mentale par courrier au Pôle Formation/LFSM, 11, rue Tronchet, 75008 Paris, ou par mail pole.formation@lfsm.fr



Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le Pôle Formation/LFSM au 01 42 66 20 70 ou par mail pole.formation@lfsm.fr